

BREVET PROFESSIONNEL COUVREUR

Le Couvreur est un spécialiste de la construction, de l'entretien et de la réfection des toits.

Il travaille principalement en entreprise artisanale et sur chantier, que ce soit sur des constructions neuves ou pour entretenir et rénover des toitures. Son activité lui impose de rester particulièrement attentif aux normes de sécurité.

MISSIONS

Il peut travailler au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un Chef de Chantier, mais il peut aussi assurer la coordination de quelques ouvriers

Il lit, interprète et met en oeuvre les informations extraites des plans de l'entreprise

Il participe à la préparation du chantier (devis, proposition de solutions adaptées...).

Il conçoit et organise le travail d'un chantier

Il met en oeuvre les règles de qualité, sécurité et environnement (Q.S.E)

Il exécute les ouvrages simples et élaborés. Sur place, il monte les échafaudages, pose l'isolation thermique, l'isolation acoustique, la couverture et les systèmes d'évacuation des eaux pluviales, et réalise l'étanchéité

Il peut également installer des systèmes électriques (paratonnerres par exemple), des panneaux solaires, ...

REF : bpcv

Contrat de professionnalisation
Contrat d'apprentissage

DURÉE / RYTHME

- Formation en 2 ans (possibilité de réduction de parcours sous conditions)
- 455 h/an (prévisionnel)
- Rythme : 2 semaines en entreprise / 1 semaine en centre de formation

LIEU

AGNETZ, AMIENS

PRÉREQUIS

- Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire- Avoir validé un diplôme ou une qualification dans le domaine métier
- Avoir réalisé les tests de positionnement

AGNETZ

Site de l'Oise

290 impasse de la Croix verte
60600 AGNETZ
03.44.78.29.00
agnetz@btpcfapicardie.fr

AMIENS

Site de la Somme

17 rue Pierre Rollin
80090 AMIENS
03.22.46.87.77
amiens@btpcfapicardie.fr

LAON

Site de l'Aisne

Chemin d'Aulnois
02000 LAON
03.23.23.32.90
laon@btpcfapicardie.fr

COMPÉTENCES ÉTUDIÉES

Préparer :

Analyser la situation, comparer et choisir des moyens et solutions, établir un relevé en prenant compte des contraintes, établir les quantitatifs, organiser le chantier et planifier une intervention.

Mettre en oeuvre :

Mettre en place et réceptionner les dispositifs de sécurité et de protection, aménager les postes de travail, réceptionner, manutentionner et stocker les matériaux et matériels, contrôler les supports recevant les ouvrages, effectuer les opérations de dépose, de tri et de recyclage des matériaux, façonner, assembler, mettre en forme des éléments métalliques, effectuer les opérations de mise en oeuvre, procéder au repliement du chantier ;
Entretien et réparation : Assurer le contrôle, le suivi et l'entretien des matériels, diagnostiquer les causes d'un désordre ou d'un dysfonctionnement, réparer ou remplacer un élément défectueux.

Communiquer :

Communiquer avec les différents interlocuteurs, rendre compte du déroulement du chantier, des informations et des observations, participer aux réunions de chantier.

CONTENU

Enseignement général : Français, Histoire/Géographie, Maths/Sciences, PSE, EPS, Anglais

Enseignement professionnel : Enseignement technique, Etude des constructions

ET APRÈS ?

Débouchés professionnels : Il peut évoluer rapidement vers les fonctions de Chef d'équipe, voire de Chef d'entreprise.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance
- Privilégier la méthode inductive d'acquisition des savoirs
- Favoriser l'acquisition des compétences professionnelles grâce à des mises en situations professionnelles répondant aux exigences de la certification et/ou du diplôme
- Assurer une formation en présentiel, en distanciel ou en mix Learning par une mise à disposition de ressources matérielles et/ou numériques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des enseignements généraux et des enseignements professionnels tout au long de la formation
- Évaluation finale en cours de formation (CCF) et ponctuelle
- Certifications obligatoires : Prévention des risques professionnels, SST, R408

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être éligible aux conditions de signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (age, ...).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise.

DÉLAI D'ACCÈS

- Candidature à partir de mars.
- Entrée en formation : entre septembre et décembre.


COÛT

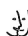
Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire

CODE RNCP : 32239

CODE DIPLOME : 450

CODE SPÉCIALITÉ : 23213

 Mise aux normes du bâtiment en cours.

 Le BTP CFA Picardie est sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap : l'école adapte son dispositif d'accueil et accorde des possibilités de compensation en fonction des situations.



D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE INTERNET
www.btpcfapicardie.fr

